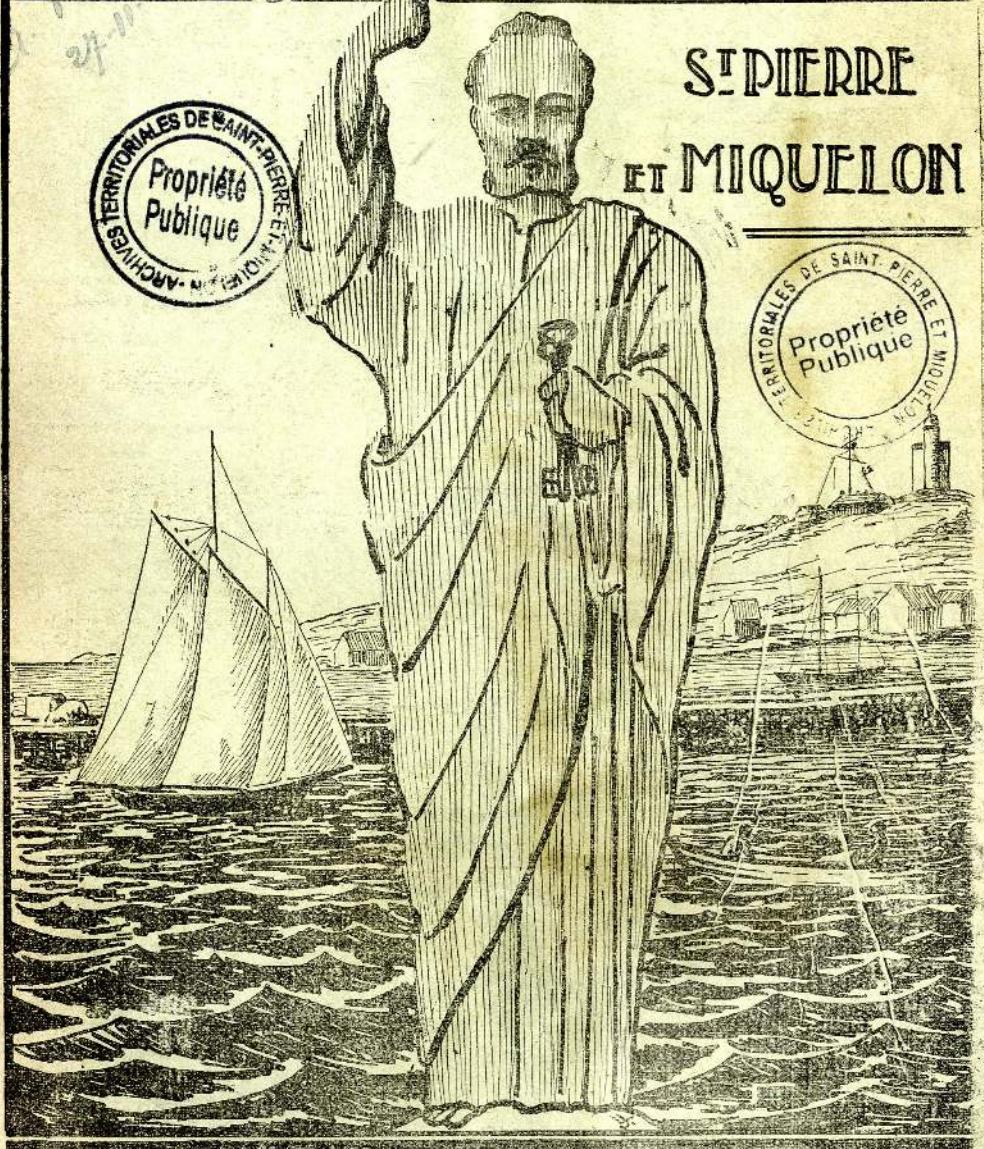


Le foyer Paroissial

S. PIERRE

ET MIQUELON



BULLETIN MENSUEL

15 NOVEMBRE

1936

13^e Année. -- N°155



LE ESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

Radios

SCOTT de LUXE ALLWAVE



derniers modèles 11 et 15
lampes livrés avec Antenne
Spéciale et Jeu de lampes de
rechange. Le Scott de Luxe
n'existe pas en série. - Chaque
appareil exécuté sur Commande
est livré avec garantie

de 5 ans.

Prospectus et Prix sur demande

H. A. PATUREL

agent, à Saint Pierre et Miquelon.



Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

*Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
 Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
 Warehouse avec Quai*

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineers Co, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

FREE AIR

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy le Granvillais,

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne

Delbeck et Cie, Reims — Champagnes

Fournier-Demars de Bourges —

Liqueurs.

Pierre LE TIEC

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

Pension-Restaurant

M^{me} Cadet - Elchéverry,
 Quai de la Roncière.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

Pierre LÉGASSE

Boulangerie - Epicerie

Commission - Consignation

Grains et Farines en gros et

en détail.

A. MAUFROY

Quai de la République

Commission - Représentation

Importation - Exportation.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes

Articles divers

American House

Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes

Oeufs, etc. Fournisseur des navires



Les meilleures pâtisseries,

crèmes, glaces, etc.

sont préparées avec

le lait évaporé

NESTLÉ.



WONDER COAL SAVER économise 40 à 60 pour cent sur le chauffage de n'importe quelle maison.

WONDER COAL SAVER est un produit chimique qui, dissout dans l'eau et dispersé sur le charbon double la chaleur tout en diminuant la consommation de moitié.

WONDER COAL SAVER réalise une combustion parfaite ; plus de suie, plus d'escarbilles.

Une boîte de WONDER COAL SAVER traite une tonne de charbon.

WONDER COAL SAVER est en vente partout.

Prix : 15 francs



Service paroissial et Renseignements divers

INSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. -- Tous les matins, avant et après les messes. -- Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. -- Pendant les vacances, à 5 h. -- Le samedi soir, à 5 h. -- La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. -- La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. -- La veille des fêtes.

BAPTÈMES. -- Tous les jours, -- à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi **ONDOIEMENT**, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. -- Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. -- Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur » c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle.

MARIAGES. -- *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs : les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé ; celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

COMMUNION A DOMICILE. -- Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. -- Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. -- Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres s'adresser sans retard au presbytère.

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. -- Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand'messe*.



Calendrier du Mois de Décembre 1936.

N. B.— Les Messes ont lieu, les dimanches et jours de fête à 6 h. $\frac{1}{2}$, 8 h. et 10 h.; les jours de semaine à 6 h., 7 h. et 8 h.—

2 Mercredi.— Ste Bibiane, v. et m.— Le soir, à 8 h. $\frac{1}{2}$ au Foyer, conférence avec projections sur les missions.

3 Jeudi.— St François Xavier, conf.— *Fête patronale de l'Œuvre de la Propagation de la Foi*.— Le soir à 8 h., office avec sermon sur les missions.

4 Vendredi.— 1^{er} du mois.— St Pierre Chrysologue, év., conf. et doct.— A 8 h. messe du Sacré-Cœur, puis exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., office en l'honneur du Sacré-Cœur.

5 Samedi.— 1^{er} du mois.— A 7 h., Messe de la Confrérie du Rosaire.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

5-6-7, Triduum préparatoire à la Fête de l'Immaculée.— Pour les Enfants de Marie et les autres Jeunes Filles réunion à l'église, le samedi 5 et le lundi 7 à 8 h. du soir, le dimanche 6 à l'issue des vêpres.

6 Dimanche.— 1^{er} du mois.— 2^{ème} de l'Avent.— A la messe de 6 h. $\frac{1}{2}$, com. mens. des Hommes du St Sacrement.— Après les vêpres, procession mensuelle du Rosaire.— Instruction pour les personnes de langue anglaise dans la chapelle du Sacré Cœur.

N. B.— Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

8 Mardi.— Fête de l'Immaculée.— A 7 h., messe de Monseigneur avec chants, pour tous les Fidèles de la Colonie.— Com. générale des Enfants de Marie.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

10 Jeudi.— Translation de la Sainte Maison de Lorette.— Le soir, à 8 h., réunion de l'Heure Sainte pour les Dames et Jeunes Filles.

12 Samedi.— Le soir, à 8 h. $\frac{1}{2}$, *Radio*: Causerie religieuse.

13 Dimanche.— 3^{ème} de l'Avent.— *Fête patronale des Enfants de Marie*.— A la messe de 8 h., com. générale de la ligue Eucharistique et des petits enfants.— A 10 h., Grand Messe solennelle.— A 2 h., Vêpres, sermon, réception des Enf. de Marie, procession à l'intérieur de l'église, bénédiction du T. S. Sacrement.

N. B.— Les Mercredi 16, Vendredi 18 et Samedi 19 sont les jours de Quatre-Temps avec jeûne et abstinence.

19 Mercredi.— St Eusèbe, év. et mart.— Jour de l'Association des mères chrétiennes.— Le soir, à 8 h., office de l'Association.

20 Dimanche.— Office du 4^{ème} dim. de l'Avent.— A la messe de 8 h., com. mens. des jeunes filles.— *Il n'y aura pas de réunion d'Enf. de Marie après les Vêpres*.

21 Lundi.— St Thomas, apôtre.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

24 Jeudi.— Vigile de la Nativité.— *Jeûne et abstinenace*.— Confession des enfants dans la matinée.

25 Vendredi.— NATIVITÉ DE NOTRE SEIGNEUR.— A minuit, Messe pontificale aux intentions de tous les fidèles de la Colonie, suivie de deux messes basses.— L'Angelus sera sonné à 7 h.— Messes basses à partir de 7 h. $\frac{1}{2}$.— A 10 h., Grand Messe solennelle.— A 2 h. $\frac{1}{2}$, Vêpres pontificales et Salut.

N. B.— Le jeûne eucharistique part de minuit. Il est toutefois convenable de assurer un intervalle d'une heure sans manger ni boire avant la messe de minuit, si l'on veut y communier.

Bien que ce soit vendredi, on peut manger de la viande le jour de Noël.



26 Samedi.— A 7 h., messe et communion mensuelle des Enfants de Marie.— Le soir à 8 h., chapelet et salut.

27 Dimanche— St Jean, ap. et évangéliste.— 4ème du mois.— Après les Vêpres, réunion du Tiers-Ordre dans la chapelle du Sacré-Cœur.

31 Jeudi.— St Sylvestre, pape.— Le soir à 8 h., office : chapelet, chant du Misericorde pour demander pardon à Dieu des fautes commises durant l'année, et du Te Deum en actions de grâces des bienfaits reçus.

Aetes Paroissiaux

(DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 1936)

BAPTÊMES.— Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

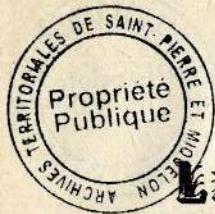
Le 15 Octobre,— CHAPDELAINE Mireille Edouarde ; Parrain : Edouard Chapdelaine ; Marraine : Ella Lechevallier.— *Le 18*,— ROULET Michel-Pierre ; Parrain : Pierre Turgot ; Marraine : Elisabeth Roulet.— LAFITTE Françoise-Alberte ; Parrain : Albert Téletchéa ; Marraine : Noella Lafitte.— LAPAIX Denise-Alexandrine ; Parrain : Emile Rose ; Marraine : Marie Lapaix.— *Le 21*,— HACALA Georges-Noel.— *Le 29*,— GUILLOU Guillaume-Liliane ; Parrain Pierre Andrieux ; Marraine : Marie Jézéquel.— *Le 5 Novembre*,— POIRIER Robert-Emile ; Parrain : Raymond Briand ; Marraine : Marie Coépel.— *Le 7*,— ARROZAMÉA Pierre-Marie ; Parrain : Jean Revert ; Marraine : Anna Derrible.— *Le 8*,— RIDEOUT Joseph-André ; Parrain : Charles Arthur ; Marraine : Stella Rideout.— *Le 13*,— KING Mary-Teresa ; Parrain : Jean Gaspard ; Marraine : Mary Arrozaméa.— LAFITTE France-Marie ; Parrain : Louis Arthur ; Marraine : Rosalie Lafitte.

MARIAGE — Se sont unis par les liens indissoluble du Sacrement,

Le 31 octobre,— DELISLE Louis et Louis Emilie.— BORGEOIS Gustave et BRIAND Georgette.— JEANNE Célestin et LEBAILLY Marie.— *Le 14 novembre*,— CLAIREAUX Elie et LEFÈVRE Marie.

SÉPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne

Le 19 octobre,— SLANEY Elisabeth, née Pine, 90 ans..— *Le 23*,— HACALA Georges, 1 jour. — *Le 7 novembre*,— CARRICART Suzanne, 2 ans. *Le 11*,— LIBOUBAN Gustave, marin du « Capriceur », 29 ans.



LA BONNE PAGE

La Pitié de Jésus

Fatigué de ses courses à travers les bourgades de la Galilée, importuné par le bruit croissant qui se fait autour de son nom, Jésus veut se soustraire pour un temps aux enthousiasmes et aux indiscretions, et se retrémper avec ses Apôtres dans le calme de la solitude.

Il quitte donc la rive occidentale du lac de Tibériade et se dirige du côté de Bethsaïde, vers le « désert » du nord qui n'est troublé que par le murmure des eaux du Jourdain.

Mais, en dépit du secret dont il a couvert son départ, quelques curieux l'ont aperçu et signalé à tous les échos. Et les groupes de se reformer et de suivre le Maître le long du rivage. La barque, contrariée par les vents, glisse avec lenteur ; ils la devancent. De sorte que Jésus, descendant vers l'embouchure du fleuve, retrouve en face de lui la foule qu'il a fuie—plus nombreuse encore, car c'est le temps de la Pâque, le temps où les caravanes, en une file ininterrompue, s'acheminent vers Jérusalem.

Devant tous ces gens, avides de contempler ses traits et d'entendre sa voix, le Sauveur est ému. Il gagne la colline la plus voisine, et là, assis au milieu de ses Apôtres, il laisse échapper ces mots que les siècles n'ont cessé de se redire ; « J'ai pitié de cette foule ! »

« J'ai pitié de cette foule ! » Il n'attend pas, remarquez-le, qu'elle le sollicite, qu'elle le presse, qu'elle fasse monter vers lui sa supplication, qu'elle le barcèle de ses cris. Non, il lui suffit de la voir ainsi errante, abandonnée à elle-même, sans soutien et sans guide, pour que tout son être tressaille et que les larmes lui montent aux yeux. Tant il est vrai que la pitié est comme la respiration de son cœur, naturelle, instinctive !

« J'ai pitié de cette foule », Donc non pas seulement de quelques personnes choisies.... Et pourtant, qu'est cette foule ?

Grecs de la Décapole, Syriens, Phéniciens, officiers d'Hérode, soldats et centurions romains en garde contre les tumultes toujours possibles, publicains assis au bord des chemins pour percevoir les taxes, courtisanes et gens sans aveu, comme aussi braves paysans, braves pêcheurs galiléens, telle est la foule que Jésus a maintenant sous les yeux et qui l'attendrit usqu'au fond de l'âme.



Quelle leçon ! Et comme elle condamne hautement notre fausse délicatesse, ces choix que nous faisons entre telle ou telle catégorie de malheureux, entre les misères que nous disons « intéressantes » et celles que, d'emblée, nous jugeons ne pas l'être, sans nous apercevoir que notre pitié n'est pas sincère e. que c'est nous-mêmes que nous y cherchons. Car s'il y avait une préférence à faire dans l'exercice de la pitié, ce devrait être en faveur de la misère la plus « pitoyable », je veux dire celle qui joint la détresse de l'âme à la détresse matérielle ; les pauvres qui sont des coupables ne sont-ils pas deux fois malheureux ?



De la lettre pastorale des Cardinaux aux catholiques de France extrayons quelques paragraphes. —

.....

La vraie cause des graves conjonctures actuelles, c'est l'athéisme pratique.... Dieu chassé officiellement de partout est devenu pour les masses le « Dieu inconnu », et du même coup l'ordre moral et social dont il es' le nécessaire fondement devait chanceler et tomber.

Cela est si vrai que , devant la gravité de la catastrophe qui nous menace, ceux là même qui en porteront devant l'histoire la responsabilité laissent échapper de leurs lèvres ce cri : « Qu'on nous redonne les forces morales ou nous allons aux abîmes. » Oui, voilà le point crucial de l'actuelle situation ; ou la France retrouvera ses forces morales ou elle ira aux abîmes, elle risque de périr !

.....
Oui il faut éllever nos enfants dans la chaude et pure atmosphère du Bon Dieu et dans l'amour et la pratique de la religion....

Oui, il faut remettre nos foyers sur les bases que Dieu et nos traditions leur avaient données.

Oui, il faut redonner aux relations humaines cette allure de fraternité chrétienne et de charité qui seule assure la paix et le bonheur de tous.

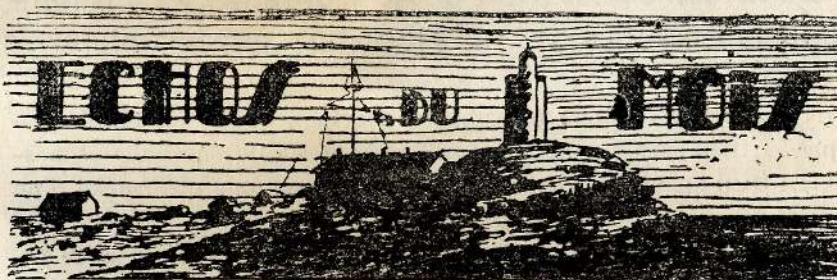
Oui, il faut dans le domaine du travail faire pénétrer les admirables enseignements sociaux de l'Eglise.





Landais - St Pierre Quilbignon

M., Mme Léopold Turgot et familles, très touchés des nombreuses marques de sympathie exprimées par leurs amis St Pierrais, lors du décès de leur cher petit Henri rappelé à Dieu le 27 septembre dernier, les prient d'agréer leurs remerciements sincères et reconnaissants en cette douloureuse circonstance.



Le « Foyer Paroissial ». — Notre bâtiment d'œuvres, le « Foyer Paroissial » a rouvert ces portes dès le début d'octobre pour les jeunes gens désireux de passer leur soirée en jeux honnêtes ou lectures instructives.

Tous les soirs, de quarante à soixante présences sont contrôlées dans les trois salles du patronage : ce qui indique une vie intense.

Il en est aussi qui profitent de la petite bibliothèque annexée au patronage, pour la location minime de 0 fr. 25 par volume.

Nous voulons garder à cette œuvre, nécessaire et délicate, son caractère religieux et sa bonne tenue pour le plus grand bien des jeunes et des familles soucieuses de leur formation.

La fin de la pêche. — La plupart des pêcheurs ont maintenant livré leur morue, déserté les anses et « rallié » Saint Pierre où les attendait un malencontreux chômage.

D'autres continuent à pousser leur doris. La morue est rare....et les beaux jours aussi. A certains jours des bancs de harengs viennent s'arrêter dans les filets....mais ce n'est encore là que faible rendement.



Espérons que, l'hiver venu, la chasse aux oiseaux de mer sera plus fructueuse.

Société de tir — Année 1936. — Les principaux lauréats sont : MM. Borotra Jean, 6 prix sur 6 ; Derrible Eugène, Laignoult Louis et Mesnil Charles, 5 prix ; Enguehard René, Letournel Marcel et Salomon Georges, 4 prix.

Au fusil de guerre :

MM. L. Laignoult,	39 balles	sur 40	: 197	points ;
L. Dagort,	36	"	:	215 "
G. Salomon	36	"	:	202 "
C. Arantzabé.	36	"	:	183 "
E. Dérible,	34	"	:	186 "

La coupe de la Société a été gagnée par J. Borotra.

La coupe Tip Top a été gagnée par L. Laignoult.

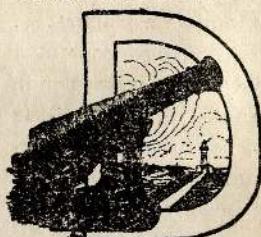
Ont été diplômés d'honneur MM. R. Enguehard et G. Salomon.

La rougeole, fermeture des classes — lundi 19 octobre — Encore une épidémie. Décidément on n'en finira pas cette année ! Après la dyphthérie, la coqueluche : après la coqueluche, la rougeole.

Elle sévissait, paraît-il, à la côte de Terre-Neuve et quelque bonne revenant de voir sa famille en a apporté les germes.

Un arrêté du 19 octobre ferme aussitôt les écoles pour empêcher immédiatement toute propagation du mal.

La réouverture des écoles fut permise le 3 novembre au matin.



u tripoli à St Pierre. — Comment donner un peu de travail et d'aisance à nos hommes ? La pêche ne rend pas, le commerce est nul. Quelle industrie appeler à la rescousse ?

M. D. Borotra pensa qu'il serait possible, en se basant sur les études de M. Aubert de la Rue, de faire de nouvelles expériences, dans le domaine des mines et carrières.

M. Aubert de la Rue avait en effet signalé la présence de tripoli dans les étangs de la « montagne » de St Pierre. Des échantillons examinés au Canada révélèrent que le produit était d'excellente qualité. Il fallait cependant une quantité assez importante pour expérience. D'autre part le Gouvernement, maître du sol, permettait à titre provisoire un travail susceptible d'employer quelques chômeurs.

Et voilà comment vers le milieu d'octobre des équipes de travailleurs asséchèrent plusieurs étangs et se mirent en devoir de mettre en sac la précieuse matière blanche accumulée par les siècles. Au courrier du 17 octo-



bre une quantité impressionnante de sacs de tripoli fut embarquée à destination de Montréal.

Qu'adviendra-t-il de ce nouveau travail ? Enregistrons simplement ces demandes de concession minière parues au J. O. du 31 octobre.

Le public est informé qu'une demande de concession minière pour l'exploitation de la vase à diatomées (tripoli) a été déposée par M. D. Borotra. Cette demande porte sur les étangs : de Richepomme, de la Dame Blanche, Frecker, du Télégraphe, du Trépied, des Herbiers, de l'Anse à Henri, Fanche, de la Demoiselle, Hérault, Bourgeois, Jourdan et Bonnier...etc...etc..

Une seconde demande a été faite par M. J. Grosvalet ; elle porte sur des étangs situés du côté de l'Anse à Ravenel et de la Pointe Blanche.

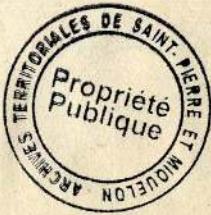
Triduum au Christ-Roi. — Les membres de la Confrérie du T. S. Sacrement ont tenu à l'honneur de fêter de leur mieux le Christ-Roi, le dernier dimanche d'octobre : Le triduum préparatoire a réuni chaque soir une centaine de fidèles ; la Messe de communion a été agrémentée de chants comme « la prière matinale » de Colas ; enfin l'Heure Sainte groupa encore nos hommes à 1 h. de l'après-midi pour une prière de réparation et de supplication.

La Toussaint. — Le Jour des Morts. — Deux jours de prière, de paix intime, d'union avec l'au-delà si mystérieux et si certain, auquel il fait bon penser.

Les Cérémonies de la Toussaint se sont déroulées sans changement à la coutume. Comme d'habitude de nombreuses communions, mais que les prêtres auraient voulu plus nombreuses encore par ce temps de plaisirs.... et de crainte. Comme d'habitude les tribunes comme la nef regorgeaient à la Gd'Messe (où le P. Le Gallo glorifia magnifiquement les vainqueurs du grand combat de la vie : les Saints), aux Vêpres de la fête, et surtout aux Vêpres des morts. A cette dernière cérémonie, Monseigneur profita des circonstances et de l'affluence pour faire du sermon habituel une véritable méditation, combien émouvante, sur notre mort : « Et in pulvrem revertaris » « Et toi aussi, tu retourneras en poussière ».

Le lendemain la foule se succéda aux messes basses et à la table de communion, puis elle se retrouva au service, commandé non plus par la municipalité mais par l'administration elle-même pour les morts de la Guerre. Bien des oreilles tintent encore du splendide discours que la voix si forte et si nuancée du P. Gérard nous a fait ce matin-là sur nos chers camarades tombés là-bas au champ d'honneur et sur la paix qu'ils ont voulu nous donner.

Un temps idéal permit ensuite la belle et pieuse procession au cimetière, à la marche scandée par les « Je vous salue, Marie », qui ne cessèrent qu'au milieu des tombes où les âmes s'unirent pour le « De Profundis ».



La main d'œuvre des inscrits maritimes. — Sous réserve d'approbation par le Ministre, M. l'Administrateur porte l'arrêté suivant :

Les inscrits maritimes ne pourront exercer dans l'Archipel d'autre profession que celle de marins-pêcheurs ou de matelots sans perdre définitivement tout droit au régime des allocations locales attribuées aux pêcheurs nécessiteux.

En Afrique. — La conférence du 10 novembre discrètement annoncée le dimanche précédent a attiré au Foyer une belle assistance. C'est que l'on désirait entendre le P. Gérard parler de l'Afrique.

Le sujet, cependant traité plusieurs fois déjà, s'est trouvé complètement rénové. L'évolution de l'A. E. F. (Afrique équatoriale française) a été pour tous une surprise. On croyait ce pays si arriéré et l'on était loin de penser que sur des routes neuves, les automobile rayonnaient jusqu'à 2.000 kil. à l'intérieur,

Les applaudissements répondirent à la parole de Monseigneur quand, remerciant le Père, il nous annonça la suite de cette instructive conférence pour le début de décembre.

Mouvements du Port. — Rien d'anormal dans le Service postal. — Huit charutiers sont venus charbonner ou faire du sel. Un seul a livré deux mille quintaux de morue, le « Capricorne », qui en outre a eu à déplorer la mort d'un homme trouvé noyé accidentellement aux cales de la Morue française Su. Tous les charutiers se plaignent de la pêche qui est complètement nulle en ces temps-ci.

Un « chasseur », le « Volontaire », est arrivé de Bordeaux avec 130 tonnes de divers : il charge actuellement de la morue pour la Maison Monnier.

Il y a eu très peu de goélettes anglaises.

Le 11 novembre. — Annoncée dès l'aube par la sonnerie des cloches la fête de l'Armistice a été contrariée par la pluie. Il a fallu toute l'énergie des Anciens Combattants pour que la réunion auprès du Monument des Morts ait lieu.

A la réception qui suivit, M. l'Administrateur remit plusieurs décorations.

Médaille d'honneur des sapeurs pompiers :

M. Yon Eugène, lieutenant à la C^e des Sapeurs-pompiers de St Pierre.

Médaille d'honneur des marins du commerce :

MM. Madé Auguste, père ;

Lepape François, père ;

Hurel Jules.

Diplômes de lauréat de la Société de Tir pour l'année 1936 :



MM. Salomon Georges et Enguehard René.
Nos sincères félicitations.

Encore le tripoli. — Le J. O. du 15 novembre porte à la connaissance du public de nouvelles demandes de concession minière pour l'exploitation de la vase à diatomées dans certains étangs,

En plus de ceux déjà énoncés, M. Borotra voudrait exploiter dans le Groupe des étangs du Cap Noir et dans les étangs compris entre l'étang Boulo, la route de Ravenel et l'étang de l'Anse à Ravenel.

M. Edouard Bourgeois demande une concession pour l'étang Bourgeois.

La Température. — Le thermomètre baisse lentement : Dans le courant d'octobre, le maximum a été 12°,5 et le minimum - 3, avec une moyenne de 9° dans le jour et de 4°,5 la nuit.

— 230 —

Un peu de notre Histoire (149).

- 1829-1830 -

A propos du Barachois de Miquelon et de la route vers Langlade (*suite*). — Essai de pêche.

C'est par une fin de non recevoir que le ministre Baron d'Haussey répond au chef de la colonie, le 20 avril 1830. « Tout en appréciant les avantages du projet en question, l'épuisement complet des caisses de la colonie ne permet pas de songer quant à présent à des travaux dont vous avez évalué la dépense à 16.000 fr. environ, pour les deux jetées seulement. Vous pourrez vous-même, Monsieur, juger de l'époque à laquelle la situation financière de la colonie permettra de reproduire le projet dont il s'agit ».

Ce projet du C^r Brue ne fut donc pas plus heureux que ceux présentés par ses prédécesseurs Bourrilhon et Fayolle qu'il alla rejoindre dans les cartons des archives ; car, dans la suite, les faibles ressources du budget ne permirent pas de les reprendre. La question du goulet de Miquelon était enterrée.

A noter que par un arrêté en date du 7 août 1827, le Commandant Gren avait prescrit l'ouverture d'une route entre Miquelon et Langlade, mais, sans doute faute d'argent, le travail ne fut pas entrepris. Ce n'est que pendant le commerce de whisky qui enrichit le trésor colonial qu'une route fut



ouverte entre le bourg de Miquelon et la Pointe au cheval, route qui d'ailleur, n'est pas encore complètement terminée.

Le « Foyer Paroissial » a relaté dans son N°144 du 15 Décembre 1935 que sur les instances du Département, le chef de la colonie avait offert une prime de 1.000 fr. à chacun des armateurs des deux goélettes pontées des établissements s'ils voulaient reprendre la pêche à la ligne de fond sur le banc de Saint Pierre, pêche délaissée depuis plusieurs années, mais les deux armateurs en question ayant estimé insuffisante la prime offerte déclinèrent les propositions de l'Administration. Dans sa séance du 17 Septembre 1828, l'assemblée locale porta alors la prime à 1.500 fr. ce qui fut accepté par les intéressés.

Mais à l'ouverture de la campagne 1829, l'un des deux armateurs se déroba. Le C^t Brue mit alors la goélette « Biche » de la station locale à la disposition d'un équipage miquelonnais commandé par Benjamin Coste, réputé l'un des meilleurs pêcheurs de Miquelon. De son côté la maison Dujardin Pinte de Vin et le armait la goélette « Benjamin » pour la même destination sous le patronat de Jean Vigneau, également de Miquelon.

Afin d'être définitivement fixé sur une pêche qui pouvait être intéressante pour l'avenir de la colonie, ces deux bâtiments avaient ordre de sillonnaient le banc de St Pierre dans toutes les directions ; les patrons devaient tenir un journal des fonds sur lesquels il y a plus ou moins de poisson.

La « Biche » et le « Benjamin » prirent la mer le 16 Juillet et naviguèrent toujours de conserve. Après avoir exploré ce banc en tous sens elles étaient de retour fin du mois avec un maigre butin : Jean Vigneau 340 morues, Benjamin Coste 246. Par contre ils pêchèrent une quantité considérable de flétans et de maquereaux.

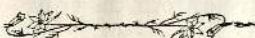
M. Brue, en avisant le ministre par sa lettre du 24 Août de ce si peu satisfaisant résultat, poursuit : « Il est probable que la grande quantité de « ces derniers (flétans et maquereaux) est cause du peu de morue pêchée. « Je pense donc, jusqu'à ce qu'une nouvelle expérience plus concluante ait « lieu que les pêcheurs ne peuvent compromettre leur pêche pour celle du « banc de St Pierre qui me paraît éventuelle !

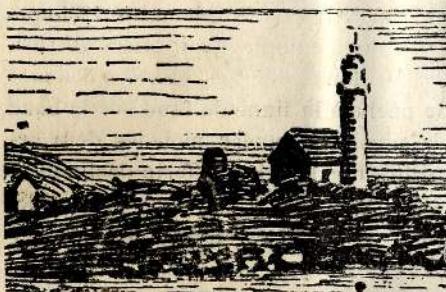
Il nous semble que, dans la circonstance, l'expérience avait été entreprise trop tardivement et de trop courte durée pour supposer que la pêche sur ce banc était aléatoire.

Depuis cette époque lointaine la pêche a repris sur le banc de St Pierre, et a été et est toujours plus ou moins fructueuse selon les campagnes.

(A suivre)

E. S.





LE FEU ROUGE DE LA PASSÉE DU SUD-EST

La Toussaint. — Les fêtes de la Toussaint ont été célébrées avec piété : près d'une centaine de communions ont été distribuées le dimanche. On a pu remarquer aussi une belle affluence à toutes les cérémonies de la journée. Dans l'après-midi, après les vêpres des morts, eut lieu la traditionnelle procession au cimetière, touchante visite de la cité des vivants à la cité des morts.

La fête de l'armistice. — A 9 h. 30 fut célébré un service solennel demandé par les anciens combattants, pour les morts de la guerre. Un temps exécrable empêche les A. C. hivernant à St Pierre d'y assister. Après la cérémonie, M. le docteur Dunan, délégué par l'administration, escorté par les A. C. alla déposer une palme au monument aux morts.

La Société de tir. — Elle a ouvert ses séances le dimanche 15 par un concours dont voici les résultats : Fusil de guerre : 1^{er} Léon Nicolas, 2^{ème} Louis Laignoult. — Fusil de chasse : Auguste Laloi.

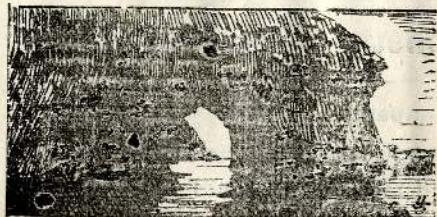
Election. — Une élection pour la nomination d'un suppléant au conseil d'administration eut lieu le dimanche 15 novembre. M. Maufroy seul candidat a obtenu 68 voix sur 70 votants.

Chronique
de
l'Île-aux-Marins

Faites vivre et prospérer votre petite revue

en payant largement votre abonnement
en trouvant des abonnés nouveaux
en mettant des annonces.

Faites la connaître autour de vous.



LE CAP PERCÉ DE L'ANGLADE



Chronique de Miquelon

BAPTÈME. — Est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise,

Le 20 Octobre. — VIGNEAU René-Victor ; Parrain : Georges Audoux ; Marraine : Germaine Lucas.

**

Armistice. — « Pendant que les troupes défilent place de l'Etoile à Paris le temps est triste, gris, pluvieux », entendait-on dans la radio. C'est bien celui de Miquelon également, en ce grand jour où tous les Français fêtent l'armistice.

A 8 heures grand service pour les morts de la guerre. Les Anciens combattants avec M. le Délégué, ancien combattant lui-même, à leur tête sont à l'église au 1^{er} rang. Après avoir été si longtemps à la peine, il est juste qu'ils soient à l'honneur. — A 10 h. sous une pluie cinglante, on dépose une couronne de fleurs, envoyée par M. l'Administrateur, au pied du Monument des morts où M. le Délégué en quelques paroles choisies et dites avec émotion, rappelle le souvenir, le dévouement de ceux qui ne sont pas revenus et qui sont tombés pour la plus belle cause, le plus beau pays, la France. Puis au Foyer du Combattant un apéritif rassemblait les autorités autour de ceux de la grande tourmente. Le soir à 8 h. une séance récréative avec tirage de tombola, dans le Foyer Ste Thérèse, réunissait encore toute la population, car pas une place de vide et c'est devant une salle comble que des artistes en herbe surent, deux heures durant, nous faire rire et aussi presque pleurer. Le succès de cette séance qui apporta un bon appoint à la caisse des A. C. est dû surtout à M. Blin qui paya beaucoup de sa personne et qui depuis un mois avec une patience d'artiste qui veut réussir, préparait nos jeunes gens.

Espérons donc qu'on ne s'arrêtera pas en si bon chemin.

Morue. — Le séchoir marche jour et nuit, et bientôt toute la morue de Miquelon sera en boucals. Elle s'est vendue 87 fr. le quintal, avant de passer au séchoir. La moyenne de la campagne atteint paraît-il péniblement 40 quintaux. Retirez les frais de pêche, partagez ce qui reste par 2, patron et matelot, que reste-t-il ? Rien ou presque, en tout cas pas assez pour.... arriver à la saison prochaine.



Prophétie

Elle est basée sur des chiffres. Comparez, s. v. p.

1932 : France 722.000 naissances. Allemagne 990.000

1934 : France 677.000 naissances. Allemagne 1.197.000

1935 : France 639.000 naissances. Allemagne 1.250.000

Dans quelques années nous serons anéantis par l'ennemi séculaire, soit par la force des armes, soit par le nombre de ses habitants. Comment imaginer, en effet, qu'à l'allure si diquée plus haut, notre frontière ne craque pas ?

Réabonnements.

Etats-Unis : \$ 1.00. — Canada : 50 cents. — France et St Pierre et Miquelon : 10 francs. — Autres pays : 15 francs.

Les réabonnements sont reçus en décembre ; à St Pierre, chez M. et Mme Gloanec ; à l'Ile et à Miquelon, chez le Père Curé.

Les réabonnements de France et de l'Etranger sont reçus au Presbytère de St Pierre.

Nous prions nos chers abonnés de nous envoyer au plus tôt le montant de leur abonnement pour 1937.

Inutile de dire qu'ils nous rendraient service, en permettant de continuer, dans des conditions moins onéreuses, la publication de ce modeste périodique.

La bonne clé

L'actrice Eve Lavallière, pénitente humble et résignée, se sanctifia dans toutes sortes de maux : « Mais, mon enfant, tout cela est la clé du paradis ! » s'écriait son directeur.

— Oh ! alors, donnez-m'en tout un trousseau ! »

A Vendre

Une propriété

28.000 francs

S'adresser à M^{me} F. Rosse



Quand on est brave

Avant la grande guerre, la franc-maçonnerie française espionnait les officiers qui allaient à la messe, et bloquait leur avancement. Cela intimidait les arrivistes, mais ne dérangeait pas les bons soldats : Qui est prêt à mourir pour la patrie est prêt à souffrir pour Dieu.

Un inspecteur d'armée eut l'effronterie de demander au futur maréchal Pétain, alors colonel à Arras, quels étaient ses officiers qui allaient régulièrement à l'église.

Le colonel Pétain lui répondit avec une politesse un peu sèche : « Mon général, quand je suis à la messe, au premier rang, je ne me retourne pas pour voir quels sont les officiers que j'ai derrière moi ! »

Bravo, colonel ! Quand on est brave, on l'est tout rond. Quand on s'arrange pour sauver son âme, on est capable de sauver Verdun.

A Vendre

Une pendule ancienne, coffre chêne,
Un lustre électrique en cuivre, deux lumières.
Une table dessus marbre.
Deux glaces ; extérieur : 1,37 / 0,83 ; 1,02 / 0,75.
Un buffet de cuisine.
Cartes marines ; Saint-Pierre - Terre-Neuve.
Pièces neuves pour moteurs marins.
Prix extrêmement avantageux.
S'adresser à Mlle P. Lebiguais.

La parole, comme la flèche, ne revient plus : regarde donc, avant de la lancer, si elle n'est ni aiguë ni empoisonnée.



Mesdames, Mesdemoiselles,

ATTENTION ! Sérieuse économie à réaliser.
Vente directe de la Fabrique au Consommateur.

« THE FASHION FROCKS INC. », une des plus importantes manufactures de robes d'Amérique, vous offre pour des prix relativement *bon marché*, des robes de *bon goût*, de *qualité supérieure* et d'un *style incomparable* a des prix variant de :

S 2,98 à S 9.98

Venez consulter nos nombreux modèles illustrés.

Venez juger de la qualité des tissus.

Renseignements et échantillons chez : Gaston MARSOLIAU,
Agent exclusif pour les Iles ST PIERRE ET MIQUELON

Pierre Célestin MAHÉ

Atelier d'encadrement.- Imagerie.- Cadres à photos fantaisies, miroirs, verre à vitre tous genres et verre convexe, etc., etc.

Une visite est sollicitée.

Gustave DAGORT

Charbon criblé de Sydney.--

Bois pour constructions à bas prix.--

Ciment et feutre.--

Beurre du Cap Breton --

Vin de Bordeaux en barriques.



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

Mme AUG. OLLIVIER

Grand choix Sweaters
Layette Mercerie
COURONNES MORTUAIRES

A. Dugué & Fils

Boucherie — Charcuterie — Légumes
Oeufs,etc. — Fournisseur des navires.

PAUL DETCHEVERY

CHARGE et entretien d'ACCUS
montage et démontage de postes ré
cepteurs Radio

Mme Yvonne Rebmann

Modiste

Angle des rues R. Poincaré et Richerie

Réparations et transformations

A Vendre:

Deux Automobiles *très bon état de marche*

S'adresser à M. Joseph Michel

Un Piano, S'adresser au Foyer Paroissial.

Une propriété

S'adresser à Théodore Girardin

Représentation Coloniale

F DESCHAMPS 123, avenue de Saxe, LYON, FRANCE

Nous recherchons en représentation tous produits coloniaux susceptibles d'être demandés par la métropole. Nous achetons tous timbres coloniaux usés par quantités.

Nous offrons contre mandat de 100 fr. un lot de 100 fr. de valeur faciale de timbres poste en cours plus une prime de valeur réelle de 10 à 15 fr.



ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

LA MORTE FRANÇAISE

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

Paul Detcheverry

Réparations-Montages Radios tous genres.

Test de lampes-Condensateurs, résistances
et tout genre matériels radios.

Lampes « *Sylviana* ».

Radios récepteurs « *Knight* ».

H. A. PATUREL

Commission-Consignations

Gros et détail

Epicerie, Vins et Spiritueux
Biscuits fins, Confiserie, Fruits
Légumes, grains, foin, charbon
Confection, Chaussures etc.

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co. Montreal

Newfoundland and Canada Steamships Limited

Shaw Steamships Company.



Un complet ou un pardessus ne doit s'acheter que dans une maison de confiance. Vous ne trouverez nulle part des garanties plus sérieuses que celles qui vous sont offertes par

TIP TOP TAILORS Limited.

Complet ou pardessus fait sur mesures.

Prix unique : \$ 24,75

Pour être Belle.

**Un tailleur ou un manteau. Oui !...
mais du nouveau, du goût, de la variété, du chic.
TIP TOP TAILORS vous offre tout cela.**



W. R. JOHNSTON & Co Limited

Avant de vous décider pour votre complet ou pardessus voyez d'abord les spécialistes du genre, qui vous émerveilleront par la qualité des tissus et leurs prix : sur vos mesures,

Complet ou pardessus de \$ 19,50 à 31,85

Tailleur ou manteau de \$ 20,80 à 34,45

Renseignements et échantillons chez :

Etienne DAGUERRE

distributeur pour les ILES ST PIERRE et MIQUELON.



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège Social à TORONTO, Canada.

Notre Banque est plus qu'uniquement un lieu où l'on peut en toute sécurité placer des fonds; c'est aussi une institution dont l'intention et le but sont d'aider ses clients dans la sage direction de leurs intérêts financiers et commerciaux.

Nous sommes organisés de façon à bien vous servir en ce qui concerne tout ce qui intéresse la Banque, y compris la vente des traites, de mandats-espèces, de chèques pour voyageurs, et de lettres de Crédit.

Venez, sans hésiter, nous consulter sur toutes questions au sujet des opérations de Banque.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital versé: 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 20 Millions de Dollars

Succursale de St-Pierre & Miquelon

J. R. PILON

Directeur.